

N° officiel: C. 125. M. 77. 1939.

Conf. E. V. R. 20.

Genève, Mai 1939.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

CONFÉRENCE EUROPÉENNE
DE LA VIE RURALE 1939

Documentation technique générale

LA MAISON
ET L'AMÉNAGEMENT
RURAUX

Rapport préparé sous les auspices du Comité d'hygiène

471 02

Série de Publications de la Société des Nations

CONFÉRENCE EUROPÉENNE
DE LA VIE RURALE

18

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	5
I. LA MAISON RURALE ET SES DÉPENDANCES	8
A. <i>Mesures générales prises en faveur de l'amélioration du logement rural :</i>	
Considérations générales	8
Organismes officiels et privés intervenant dans l'amélioration du logement rural	10
Moyens employés	10
Études et recherches techniques pour l'amélioration de la construction	13
Lois et règlements sanitaires concernant l'habitation	14
B. <i>Dispositions générales des habitations et de leurs dépendances :</i>	
Groupement ou séparation des locaux d'habitation et des locaux d'exploitation agricole	15
Dispositions particulières concernant l'habitation : nombre de pièces, dimensions des habitations et des pièces	15
Matériaux et méthodes de construction	17
Aménagement intérieur des habitations	18
C. <i>L'eau potable dans l'habitation et ses dépendances</i>	19
D. <i>Évacuation, traitement des déjections humaines et animales dans l'habitation et ses dépendances</i>	21
E. <i>Importance numérique des modalités d'amélioration de l'habitation rurale et de ses dépendances</i>	24
F. <i>Formation des ingénieurs de génie sanitaire</i>	24
II. AMÉNAGEMENT DES AGGLOMÉRATIONS	25
A. <i>Installations et établissements destinés à la vie communale</i>	25
B. <i>Plan d'aménagement des agglomérations</i>	26
III. AMÉNAGEMENT RÉGIONAL	27
Distribution d'eau potable	28
Évacuation des eaux et matières usées	31
Électricité	35
Gaz	35
IV. PROPAGANDE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SANITAIRES ET SOCIALES DES POPULATIONS RURALES	36
NOTES ANNEXES ¹	37
LISTE DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES	61

¹ Les numéros placés entre parenthèses dans le cours de ce rapport sont ceux des notes annexes dont la nomenclature est donnée à la page 126.